

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-20223
12 DÉCEMBRE 2022- 18H45- Classe du groupe 024

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion, accueil et présences

Parents :

- Adams Mailloux
- Patricia Morin
- Isabelle Roux
- Marie-Ève Morin

Membres du personnel:

- Anny Lessard
- Lauraine Mercier
- Virginie Chabot
- Magali Guilbault

Direction:

- Véronique Brassard
- Antoine Leblanc

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par madame Patricia Morin et adopté par madame Anny Lessard.

3. Période de questions du public

Aucun public.

4. Mot de la présidente, Madame Marie-Ève Morin

Nous sommes tous dans la fin de l'année et déjà dans la période des fêtes. Depuis quelque temps, il y a beaucoup d'absentéisme, beaucoup d'enfants avec la *covid* et les virus respiratoires (VRS). Je tiens à lever mon chapeau aux membres du personnel qui doivent jongler avec les absences et le rattrapage que cela engendre. Je tiens également à lever mon chapeau aux parents qui doivent eux aussi jongler avec les enfants malades qui restent à la maison. Avec les vacances à nos portes, je souhaite du repos et du bon temps en famille. Meilleurs vœux à tous pour la période des fêtes.

5. Adoption et suivi au procès-verbal du 1er novembre 2022

L'ordre du jour est proposé par madame Roux et adopté par monsieur Mailloux.

6. Dossiers menant à une prise de décision:

6.1 Adoption des budgets révisés

A) Du service de garde

Monsieur Leblanc présente le budget révisé pour le service de garde. Il tient à rappeler l'importance d'un budget équilibré, c'est-à-dire que le total des revenus est égal aux dépenses encourues. Il est important de comprendre que le budget ne doit pas créer de déficit tout en ne créant aucun surplus. Cette logique s'applique à tous les autres budgets qui seront présentés durant cette séance.

Tout d'abord, il y a une augmentation considérable du budget pour le service de garde. Ce dernier passe de 494 979\$ à 573 850\$ à la suite de la révision. Il y a 20 élèves de moins que prévu, soit 160 au lieu de 180. Le service de garde ne dépasse pas les 200 élèves, il n'y a pas de budget destiné à un agent de bureau ou secrétaire. Mme Virginie Cabot doit s'occuper du tout.

Le budget du service de garde est donc équilibré. M. Leblanc tient à souligner que l'école Saint-Jean a dégagé un surplus de 343\$ à la fin de l'année financière 21-22. Il s'agit d'un presque équilibre.

B) La surveillance du midi

Monsieur Leblanc présente le budget révisé pour le service du midi. Il est à considérer qu'une allocation de 5000\$ par groupe GAER est accordée. Il y a 3 groupes GAER, donc 15 000\$ d'allocation. Le budget a été établi en fonction de la grille tarifaire adoptée lors de l'assemblée générale, en septembre. Le budget est équilibré et a été révisé à date avec la fréquentation des élèves au service du midi. Il y a eu ajout de TES pour le service du dîner.

C) De l'école

Le budget est présenté par M. Leblanc. Il n'y a eu aucun déficit pour l'année 2021-2022. Le budget révisé est équilibré. Plusieurs belles majorations à la hausse et plusieurs beaux projets mis de l'avant, tel que l'installation de nouveaux paniers de basketball financés, en partie, avec un partenariat avec Opération enfant soleil. Il est proposé par madame Patricia Morin d'adopter le budget révisé tel que présenté. Cette demande a été adoptée par monsieur Adam Mailloux.

D) Allocation de frais de déplacement

L'allocation de frais de déplacement pour les membres du conseil d'établissement a été discutée et votée durant cette assemblée. Le montant de 400\$ (montant maximal) servirait aux frais de déplacement des membres lors de rencontres. Le remboursement serait fait selon la grille tarifaire établie par le centre de services. Le remboursement maximal est de 400\$ pour l'ensemble du comité. Il est établi que si la somme n'est pas utilisée en totalité, elle sera réinvestie dans le budget. L'allocation est proposée par monsieur Mailloux et adoptée par madame Lessard.

6.2 Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

Madame Véronique Brassard présente le plan. Ce plan est révisé chaque année. Il contient des mesures ainsi que les sanctions en cas de violence. Mme Brassard tient à souligner que ce n'est pas un enjeu à l'école Saint-Jean. Le plan est remis à jour, puis présenté aux professeurs et TES de l'établissement. Il y a eu ajout du programme Hors-Piste: connaissances de soi et prévention de l'anxiété.

La brigade scolaire est revenue au grand plaisir de tous. Cette initiative est d'abord et avant tout soulevée par l'intérêt des élèves de 6e année. Ils manifestent leur volonté à intégrer cette brigade, et ce, sur une base volontaire. Également, nous avons mis en place un jumelage (multiâge) pour aider à contrer l'intimidation. Les plus vieux sont invités à participer avec les plus jeunes, dans des activités. L'info parents vous renseigne sur la vie à l'école et permet ainsi de voir l'environnement dans lequel évoluent les élèves.

Sachant bien que l'intimidation est une préoccupation lorsque nous sommes parents, un guide sera disponible sur le web. Il aidera les parents à comprendre leur rôle et ainsi voir leur pouvoir contre l'intimidation, le tout dans une démarche où chaque joueur est essentiel dans la lutte contre l'intimidation. Le guide est présenté par Mme Brassard, proposé par Mme Miron et adopté par M. Mailloux. Les sanctions demeurent inchangées et sont contenues dans un cartable, le tout entraînant une démarche chapeautée par la direction.

6.2 Plan des mesures d'urgence

M. Leblanc présente le plan des mesures d'urgence. Ce plan est révisé d'une année à l'autre. Il contient toutes les marches à suivre en cas d'urgence ainsi que l'ensemble des codes de couleur. Il est expliqué au personnel de l'école afin de pouvoir agir en temps et lieu lors de situation d'urgence. Le plan est proposé par madame Miron et adopté par monsieur Mailloux

7. Dossiers d'information

7.1 Vie au service de garde

Mme Virginie Cabot discute des activités passées et futures tenues au service de garde. Malgré un manque de personnel, la vie au service de garde va très bien. Lors de la dernière journée pédagogique qui s'est tenue le 12 décembre, les enfants ont été invités à une chasse au trésor et une activité de déballage de cadeaux de Noël. Les cadeaux étaient destinés au renouvellement du matériel du service de garde. Le 9 janvier 2023 aura lieu une journée pyjama et pizza. Mme Cabot renouvelle et propose de nouvelles activités afin de stimuler le plus grand nombre d'enfants fréquentant les journées pédagogiques du service de garde.

7.2 Vie à l'école

A) Mot des enseignants

Les rencontres de bulletin se sont bien déroulées dans l'ensemble. Il y a un questionnement sur la méthode de prise de rendez-vous avec l'enseignant, car il y en a certains qui se font via une réservation web et d'autres en format papier.

Sorties à venir :

- 4e année: sortie au centre des sciences le 3 février 2023; sortie gratuite via l'annexe sorties culturelles.
- 3e année: Maison du théâtre et musée des beaux-arts; en attente dû au transport entre les deux emplacements.
- 3e année: Archéofun- univers social ; en janvier (objet et mode de vie des Iroquois) et en mars (objet et mode de vies des Incas).

Présence de madame Annick qui vient faire du tutorat auprès des élèves. Le Gala fut un grand succès. Il a été fait dans un événement collectif via la diffusion du film et la distribution de croustilles à l'ensemble des élèves. La prochaine semaine est sur le thème de Noël. Mardi : spectacle ; mercredi : la Fureur; jeudi: bingo et vendredi : journée en pyjama.

B) Mot de la direction

Mme Brassard discute des autres activités qui ont eu lieu depuis le début des classes. Les élèves de première année ont été à la bibliothèque où des grands-parents leur ont fait la lecture de contes. Les élèves de 1re et 2e années sont allées au Centre des sciences de Montréal. M. Marc est sorti avec les élèves pour une compétition sportive, et ils ont terminé les 1ers.

M. Leblanc discute de la rencontre enseignants-direction pour l'élaboration du projet éducatif. Un sommaire des forces et des défis fut présenté durant cette rencontre. Ce sommaire fut obtenu à la suite d'un sondage auprès des parents, des enseignants et des élèves de 3e à la 6e année. Les forces de l'école Saint-Jean sont plus fortes et démarquées dans notre établissement qu'à travers les autres établissements du Centre de services. Pour finir, durant cette rencontre, une tempête d'idées fut soulevée pour la démarche pédagogique.

8. Mot du représentant du comité de parents

Madame Marie-Ève Miron présente la réunion du comité de parents qui s'est déroulée virtuellement. Ce fut une drôle de rencontre de comité. Plusieurs membres étaient nouveaux et ne connaissaient pas le fonctionnement et déroulement d'un comité de parents. Le tout étant virtuel, la rencontre fut, somme toute bien malgré la drôle de dynamique. Une soirée pour les bénévoles se tiendra bientôt et l'établissement devra choisir le bénévole qu'il tient à souligner durant cette soirée. Nous ne pouvons nommer qu'un seul bénévole, mais nous nous sommes bien sûr, informés afin de pouvoir en nommer plus d'un par établissement. Lors de la discussion des points bons coups, la brigade scolaire a été mise en valeur auprès des autres établissements. La prochaine rencontre sera tenue le 14 décembre en présentiel, ainsi que le souper de Noël.

9. Dépôt de documents

Aucun document n'a été déposé.

10. Autres sujets

Aucun autre sujet n'a été abordé.

11. Levée de l'assemblée

La levée est proposée par monsieur Mailloux et appuyée par madame Miron.